

Politique familiale et Municipalité amie des aînés

Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu

Janvier 2020

Table des matières

Mot du maire.....	3
Mot du responsable des questions familiales (RQF) et des questions relatives aux aînés (RQA) ..	3
Mot de la directrice générale	4
Présentation du comité de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés	4
Histoire de la municipalité.....	5
Portrait du territoire.....	6
Portrait de la population	6
Familles.....	8
Aînés	9
Définitions de la famille et des aînés.....	10
Mission de la Politique familiale et démarche MADA.....	10
Valeurs de la Politique familiale et démarche MADA	10
Principes directeurs de la Politique familiale et démarche MADA	10
Champs d'intervention.....	11
Mise en œuvre et suivi de la Politique familiale et démarche MADA.....	12
Conclusion	12
Remerciements	12
Références bibliographiques.....	13
Plan d'action triennal	14

Mot du maire

En 2015, la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu se dotait d'une première *Politique familiale municipale* et recevait de la main du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux, l'accréditation MADA, *Municipalité amie des aînés*. En adoptant cette première politique, nous nous dotons d'outils nous permettant de placer le bien-être des aînés et des familles au centre de nos aspirations, de nos réflexions et de nos décisions. Récemment, un comité formé d'élus et de citoyens représentatifs de notre communauté a piloté la mise à jour du plan d'action MADA et de la PFM. Ces acteurs dévoués de notre milieu se sont penchés sur les enjeux qui interpellent les aînés et les familles de Saint-Charles-sur-Richelieu. Au nom des membres du conseil municipal et en mon nom, je souhaite les remercier pour leur travail et leur engagement envers notre municipalité.

En œuvrant à la mise à jour du plan d'action de MADA et de la PFM, ce comité a choisi d'ajouter aux champs d'action déjà établis, celui de la Réussite éducative pour tous, du plus petit au plus grand. S'il est vrai que nos aînés sont les gardiens du phare ancestral qu'est la mémoire collective de Saint-Charles-sur-Richelieu, ils se doivent aussi d'entretenir la flamme qui continue de brûler au sommet de cette sentinelle. En prenant collectivement soin de nos aînés, nous contribuons à ce qu'ils entretiennent cette lumière dont ils ont la garde, et ce, afin qu'elle guide les générations présentes et celles qui leur succéderont.

Marc Lavigne, maire de Saint-Charles-sur-Richelieu

Mot du responsable des questions familiales (RQF) et des questions relatives aux aînés (RQA)

Au nom du comité de la politique familiale et des aînés, il me fait plaisir de vous présenter la révision de la Politique familiale et démarche Municipalité amie des aînés de Saint-Charles-sur-Richelieu.

Le conseil municipal veut poursuivre les orientations énoncées dans la première version de cette politique. Cette deuxième mouture a donc comme objectif d'aider les membres du conseil dans une réflexion qui assurera le bien-être de ses aînés et de ses familles, ce qui renforcera leur sentiment d'appartenance et leur désir de demeurer plus longtemps chez nous.

Cette politique est le fruit de la participation de tous les membres du comité lors de plusieurs réunions ainsi que de consultations publiques et privées auprès des aînés et des familles. Nous souhaitons que cette politique réponde à vos espérances ou comble vos désirs.

Pour nous, votre implication dans la communauté est nécessaire. Le conseil, à l'écoute des besoins des aînés et des familles, souhaite travailler de concert avec ses citoyens puisque ce sont eux qui font de Saint-Charles-sur-Richelieu un endroit stimulant où la force qui émane de la collectivité constitue le moteur de notre engagement.

Roger Brunelle, conseiller municipal

Mot de la directrice générale

On sous-estime souvent la grande portée que peuvent avoir les Politiques comme celle des aînés et des familles que la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu a adoptées. Une politique naît de l'écoute, d'où la nécessité de sonder nos citoyens afin de connaître leurs besoins, leurs aspirations et leurs enjeux. Une politique s'inscrit dans un plan d'action, et ce, à travers des énoncés mûrement réfléchis par les membres d'un comité représentatif de la communauté. Mais surtout, une politique s'incarne par les gestes que nous posons collectivement pour la faire vivre. Pour une administration municipale, une Politique des aînés et des familles, c'est un engagement. Un engagement auquel adhèrent nos troupes, qui chaque jour travaillent au mieux-être de la population charlerivaine. Tout comme ce fut le cas pour la première version de la politique, nos aînés et nos familles demeurent la source d'inspiration qui nous permet de conjuguer nos efforts dans l'atteinte des objectifs mis de l'avant par le comité PFM-MADA.

À tous les membres du comité, félicitations pour le travail accompli. Soyez assurés que ce plan d'action triennal sera hautement considéré puisqu'il est porteur de cette mission que vous nous avez confiée.

Nancy Fortier, directrice générale

Présentation du comité de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés

Le comité de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) regroupe 14 personnes représentant la diversité de notre population, englobant autant sa réalité rurale que villageoise. En plus de représenter respectivement leur secteur, les membres charlerivains du comité sont précieux pour tous puisqu'ils s'impliquent bénévolement dans plusieurs autres sphères de leur communauté : école, sports, environnement, événements et activités de loisirs,

et divers organismes communautaires. Forts de leurs diverses implications, ils ont alimenté les discussions du comité et su cibler les préoccupations des familles et des aînés pour en arriver à mettre à jour un plan d'action qui saura répondre à leurs besoins.

À bord de cette grande aventure, nous retrouvons :

Directrice générale	Nancy Fortier
Parent d'enfants d'âge scolaire et président du comité	Marc Gauthier
Parent d'enfants d'âge scolaire	Sophie Letarte
Parent d'enfants d'âge préscolaire et présidente du Club Optimiste	Roxane Jeannotte
Représentant des aînés et président de la Fabrique	Marcel Bernard
Représentante coopérative Au fil de l'eau	Suzanne Mongeau
Représentante des agriculteurs	Sylvie Van Dersmissen
Représentant des aînés et remplaçant pour l' élu responsable des questions familiales (RQF) et des questions relatives aux aînés (RQA)	Jean-Marie Desroches
Représentant des jeunes	Macimo Lortie
Représentant des jeunes adultes	Gabriel Roy-Doyon
Organisatrice communautaire, CISSS de la Montérégie-Est	Linda Duval
Kinésiologue/Conseiller en promotion de la santé, CISSSME	Ian Bourgault
Agente de communication et de projets alors en poste à la Municipalité	Karine Bergevin
Élu responsable des questions familiales (RQF) et des questions relatives aux aînés (RQA)	Roger Brunelle
Coordonnatrice de la Table de concertation en petite enfance de la Vallée des Patriotes et support au comité	Josiane Arsenaault Dubé

Histoire de la municipalité¹

Figure emblématique d'évènements marquants dans l'Histoire du Québec, dont l'Assemblée des six comtés, rassemblement précurseur de la Rébellion des Patriotes de 1837, Saint-Charles-sur-Richelieu célébrera en 2020 ses 325 ans d'histoire.

L'histoire de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu débute en 1695 alors que Zacharie-François Hertel sieur de la Fresnière reçoit le territoire en concession du gouverneur Frontenac. Il nomme cette seigneurie Saint-François-le-Neuf. Puis, en 1885, la municipalité de paroisse de Saint-Charles-sur-Richelieu est constituée civilement. Par la suite, en 1924, pensant que leurs intérêts seraient ainsi mieux représentés, les citoyens ont demandé et obtenu la division de la paroisse en deux municipalités distinctes. Toutefois, depuis 1995, les municipalités du Village et

¹ Les données figurant à l'intérieur de l'Histoire de la municipalité et du Portrait du territoire sont issues de la première Politique familiale et MADA.

de la Paroisse se sont à nouveau regroupées pour devenir la nouvelle municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu.

Portrait du territoire

La municipalité se situe au centre de la région montréalaise et à moins de 15 km de pôles urbains (Mont-Saint-Hilaire, Belœil et Saint-Hyacinthe). Sa superficie s'étend sur 66,6 kilomètres carrés et sa zone agricole permanente représente 98 % du territoire. Elle longe la rivière Richelieu sur 12 km. Les rives sont pour la plupart des propriétés privées. Son parc résidentiel est composé à 94 % de résidences unifamiliales isolées.

Le noyau villageois s'est principalement développé à partir de l'intersection de la rue de l'Union et du chemin des Patriotes. Nous y retrouvons les principaux commerces de services (dépanneur, guichet Desjardins, bureau de poste, restaurants, cliniques spécialisées), l'école, l'église, les infrastructures récréatives et communautaires en plus des bureaux municipaux.

Enfin, Saint-Charles-sur-Richelieu fait aussi partie de la Réserve de la biosphère du mont Saint-Hilaire, que l'UNESCO a désigné comme la première Réserve de biosphère au Canada.

La municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu se situe sur le territoire de la Commission scolaire des Patriotes. Pour l'année scolaire 2019-2020, l'école primaire Saint-Charles accueille 83 jeunes, de la maternelle 5 ans à la 6^e année. L'école secondaire d'appartenance est Ozias-Leduc à Mont-Saint-Hilaire. Le transport scolaire est disponible pour s'y rendre. Toutefois, les choix personnels des parents et les particularités des enfants peuvent les amener à choisir une autre école secondaire, souvent dans les villes de Saint-Hyacinthe, Mont-Saint-Hilaire et Saint-Bruno-de-Montarville. Enfin, à compter de l'automne 2019, la Commission scolaire a mis en place une classe de maternelle 4 ans à l'école de l'Amitié, à Saint-Jean-Baptiste, accessible par transport scolaire aux enfants charlerivains.

Bien qu'aucun Centre de la Petite Enfance (CPE) ne soit présent sur le territoire, nous répertorions quatre responsables d'un service de garde en milieu familial. Les parents qui désirent bénéficier d'une place subventionnée en milieu familial doivent s'inscrire au Bureau d'inscription sur une liste d'attente centralisée (BILA). Saint-Charles-sur-Richelieu fait partie des dix municipalités sous la gouverne du bureau coordonnateur Les Frimousses de la Vallée.

Portrait de la population

Selon Marie-Ève Simoneau, M. Sc. Démographie : « Au 1^{er} juillet 2018, la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu compte 1 744 habitants, dont les deux tiers sont âgés de 15 à 64 ans. On y dénombre, en proportion, deux fois moins de jeunes de moins de 15 ans (12 %) que de personnes âgées de 65 ans et plus (22 %). L'âge médian de la population charlerivaine est de 48,8 ans.

Répartition (%) de la population selon l'âge, Saint-Charles-sur-Richelieu, 2018¹

Âge	Population totale		
	N	%	
0 à 4 ans	77	4,4	} 0 à 14 ans = 12 %
5 à 14 ans	137	7,9	
15 à 24 ans	195	11,2	} 15 à 64 ans = 66 %
25 à 34 ans	157	9,0	
35 à 44 ans	200	11,5	
45 à 54 ans	294	16,9	
55 à 64 ans	306	17,5	} 65 ans et plus = 22 %
65 à 74 ans	247	14,2	
75 à 84 ans	97	5,6	
85 ans et plus	34	1,9	
Total	1 744	100,0	

¹ Données provisoires.

Sources : ISQ, Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1er juillet des années 2001 à 2018.
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mai 2019.

Seulement 4,4 % de la population de Saint-Charles-sur-Richelieu est issue de l'immigration. Une faible proportion des résidents de Saint-Charles-sur-Richelieu (2 %) appartient à un groupe de minorités visibles et seulement 2,5 % ont l'anglais comme langue d'expression.

92,4 % de la population charlerivaine habite dans une maison et 3,8 % dans un logement mobile. La proportion de gens vivant dans un immeuble à logements (2,3 %) est nettement inférieure à celle de la M.R.C.

Selon les données du recensement de 2016, le revenu médian après impôt des familles se chiffre à 74 409 \$. Il s'agit d'un revenu médian inférieur à celui des familles de la M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu. 16,6 % des Charlerivains de 25 ans et plus n'ont aucun certificat, diplôme ou grade. Le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus se chiffre quant à lui à 63,6 %. Le quart des Charlerivains détenant un emploi déclarent être des travailleurs autonomes. »²

² Simoneau M-E. (2019). *Profil de la population et des familles de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu*. Portfolio. Longueuil : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre. Direction de santé publique. Équipe Surveillance. Document non diffusé.

Familles

Répartition des familles selon la structure de la famille, Saint-Charles-sur-Richelieu, MRC de La Vallée-du-Richelieu, CLSC des Patriotes, Montérégie et Québec, 2016

Territoire	Total des familles	Familles avec couples		Familles monoparentales	
		Avec enfants	Sans enfants	Parent de sexe féminin	Parent de sexe masculin
Saint-Charles-sur-Richelieu	560	195	300	40	20
MRC de La Vallée-du-Richelieu	36 725	16 605	14 800	3 700	1 625
CLSC des Patriotes	33 440	14 730	14 045	3 260	1 405
Montérégie	388 655	164 020	161 435	46 400	16 800
Québec	2 257 560	907 835	970 265	284 900	94 560

Note : Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.
Les données du recensement court de 2016 peuvent être comparées à celles des recensements antérieurs.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mai 2019.

Marie-Ève Simoneau, démographe, dresse ainsi le portrait des familles charlerivaines : « 560 familles résident à Saint-Charles-sur-Richelieu, dont 495 sont des familles formées d'un couple et 60, des familles monoparentales. Au sein des familles comptant un couple, on dénombre 195 familles avec enfant(s). Les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin sont 2 fois plus nombreuses que celles dont le parent est de sexe masculin.

On compte 280 enfants (0 à 17 ans) à Saint-Charles-sur-Richelieu, répartis dans 255 familles. Près de la moitié de ces 255 familles ont un enfant (48,1 %), 36,5 % en comptent deux, et 15,4 % en ont trois ou plus. »³

³ Simoneau M-E. (2019). *Profil de la population et des familles de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu*. Portfolio. Longueuil : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre. Direction de santé publique. Équipe Surveillance. Document non diffusé.

Aînés

Taux d'accroissement de la population selon l'âge, Saint-Charles-sur-Richelieu, 2008-2018¹

Âge	Population totale		Taux d'accroissement (%) 2008-2018 ¹
	2008	2018 ¹	
0 à 4 ans	70	77	10,0
5 à 14 ans	181	137	-24,3
15 à 24 ans	177	195	10,2
25 à 34 ans	160	157	-1,9
35 à 44 ans	247	200	-19,0
45 à 54 ans	317	294	-7,3
55 à 64 ans	309	306	-1,0
65 à 74 ans	173	247	42,8
75 à 84 ans	72	97	34,7
85 ans et plus	18	34	88,9
Total	1 724	1 744	1,2

¹ Données provisoires.

Sources : ISQ, Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1^{er} juillet des années 2001 à 2018.
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mai 2019.

Selon Mélissa Beaudry-Godin, Docteur en démographie : « Entre 2008 et 2018, on observe un accroissement important de la population de 65 ans et plus à Saint-Charles-sur-Richelieu : 42,8 % d'augmentation pour les 65 à 74 ans, 34,7 % pour les 75 à 84 ans et 88,9 % pour les 85 ans et plus. Au 1^{er} juillet 2018, on compte 378 personnes de 65 ans et plus à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce qui représente 22 % de toute la population.

81,8 % des personnes de 65 ans et plus vivant à Saint-Charles-sur-Richelieu sont propriétaires de leur logement. La quasi-totalité de la population âgée de 75 ans et plus vit toujours à domicile, ce qui est plus de 20 % supérieur à la réalité observée sur le territoire de la M.R.C., et plus du cinquième (21,7 %) de ce groupe vit seul. »⁴

⁴ Beaudry-Godin, M. (2019). *Profil démographique et socioéconomique des aînés de Saint-Charles-sur-Richelieu*. Portfolio. Longueuil : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre. Direction de santé publique. Équipe Surveillance.

Définitions de la famille et des aînés

Nous définissons la famille comme étant un regroupement d'individus unis par des liens parentaux, légaux ou affectifs établi sur une ou plusieurs générations. Cette cellule a pour rôle de prendre soin du développement social, physique et affectif de ses membres, de les protéger et de les favoriser.

La personne aînée fait partie intégralement de la famille. Elle est le pivot familial ou générationnel, la gardienne de la mémoire collective et elle constitue une richesse pour la communauté.

Mission de la Politique familiale et démarche MADA

Orienter les décisions municipales en faveur des familles et des aînés dans les différentes étapes de la vie.

Valeurs de la Politique familiale et démarche MADA

- l'engagement
- le respect
- l'écoute
- la fierté patrimoniale
- l'accessibilité
- la reconnaissance
- la solidarité

Principes directeurs de la Politique familiale et démarche MADA

Voici les principes directeurs que la municipalité souhaite mettre de l'avant pour les familles et les aînés, lesquels servent de pierre d'assise à la Politique et orientent l'élaboration des plans d'action qui en découlent :

- « Penser et agir familles » et « penser et agir aînés » dans les décisions municipales
- « Penser et agir pour les générations futures » dans les décisions municipales

- Renforcer les sentiments d'appartenance et de fierté charlerivaines
- Inciter les familles actuelles à demeurer dans la municipalité et attirer de nouvelles familles
- Favoriser le maintien des aînés dans notre communauté
- Stimuler l'harmonie entre les générations
- Encourager les initiatives qui appuient les valeurs associées au vieillissement actif

Fondamentalement liés aux valeurs, les principes directeurs ont pour but de guider les élus et l'administration municipale dans la mise en place d'initiatives et de services permettant de faciliter et d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés. Ils s'y référeront avant de prendre des décisions ou d'entreprendre des actions. La municipalité ayant un champ de compétence limité, les stratégies d'amélioration devront être appliquées de concert avec les différentes autorités politiques, les institutions et les organismes communautaires.

Champs d'intervention

La municipalité a choisi d'intervenir prioritairement dans les champs d'action suivants, et ce, afin de préserver le bien-être des aînés et des familles qui ont choisi de vivre à Saint-Charles-sur-Richelieu.

Loisirs, sports, culture et vie communautaire

Habitation

Transport

Communications et organisation municipale

Urbanisme, aménagement du territoire et patrimoine

Environnement

Sécurité

Aux termes de leurs réflexions, les membres du comité ont choisi d'ajouter aux champs d'action déjà établis, celui de la **Réussite éducative** pour tous, du plus petit au plus grand.

Chaque champ d'intervention renferme des objectifs desquels découlent des actions concrètes qui devront être mises en place dans les trois années à venir. Ces objectifs et les actions qui s'y rattachent font partie du plan d'action de la Politique.

Mise en œuvre et suivi de la Politique familiale et démarche MADA

En adoptant la mise à jour du plan d'action de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés, la municipalité s'engage à collaborer avec les acteurs du milieu et à exercer son leadership dans l'atteinte des objectifs propres au plan d'action, tout en protégeant les valeurs qui sont au cœur de sa Politique. Lorsque demandé, la municipalité saura endosser le rôle de partenaire, de facilitatrice ou d'ambassadrice auprès des différentes instances qui travailleront en concertation avec elle afin que les aînés et les familles de Saint-Charles-sur-Richelieu voient leurs aspirations se concrétiser au sein d'un milieu de vie qu'ils affectionnent.

Afin d'honorer son engagement, le conseil municipal a confié au comité de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés le mandat de suivre le déploiement du plan d'action 2020-2022. Le RQFA et les membres du comité se réuniront deux fois par année, au printemps et à l'automne pour faire état de l'avancement des travaux relatifs aux actions inscrites dans le plan d'action. Le comité s'assurera aussi du respect de l'échéancier établi. S'il y a lieu, les membres de ce comité feront des recommandations en matière d'ajustements ou de délais permettant l'atteinte des objectifs fixés. En assurant le suivi du plan d'action, les autorités municipales font en sorte que l'essence même de la Politique inspire les aînés, les familles, les citoyens et les élus à œuvrer ensemble au développement d'un milieu de vie stimulant pour les Charlerivaines et les Charlerivains.

Conclusion

Mettre à jour un plan d'action implique d'abord de mettre en lumière la réalisation des actions prévues antérieurement, et ce, afin d'évaluer l'atteinte des objectifs souhaités. Cela demande certes de l'engagement de la part des membres du comité de pilotage, mais aussi une capacité d'auto-évaluation chez les différents acteurs impliqués. Quelles actions ont été accomplies ? Dans quelles mesures la réalisation de celles-ci a-t-elle permis d'atteindre les objectifs souhaités ? Quelles sont les entraves qui ont mené à reconduire la réalisation de certaines actions et surtout, sont-elles toujours pertinentes pour l'atteinte de meilleures conditions de vie pour nos aînés ? Pour nos familles ?

Pour ce faire il faut non seulement avoir une vision d'ensemble, mais celle-ci se doit d'être ouverte et périphérique, puisque les actions inscrites au plan d'action auront des répercussions sur les aînés et les familles, certes, mais aussi sur l'ensemble de la population, du conseil de ville aux citoyens, en passant par l'administration municipale. Ce n'est qu'en conjuguant la volonté de chacun d'entre nous, que les objectifs visés par le plan d'action pourront être atteints.

Remerciements

Le conseil municipal remercie très chaleureusement les gens qui se sont impliqués de près ou de loin dans la réalisation de cette politique municipale. La présence concertée et la constance manifestée, en contexte intergénérationnel, tout au long du processus pour améliorer la qualité de vie des familles et des aînés sont à l'image même de la communauté charlerivaine. À cet égard, nous tenons à remercier :

- les membres du comité de la Politique familiale et démarche MADA
- les adolescents, les parents, les personnes âgées et les organismes qui ont participé aux consultations.
- les membres du personnel de l'organisation municipale qui ont participé à l'une ou l'autre des étapes de la démarche.
- le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Secrétariat aux aînés du Gouvernement du Québec pour leur contribution financière à la réalisation de cette politique, le ministère de la Famille ainsi que le Carrefour action municipale et famille (CAMF) pour son expertise professionnelle.
- Madame Lyse Chartrand, formatrice au CAMF

Références bibliographiques

- Simoneau M-E. (2019). *Profil de la population et des familles de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu*. Portfolio. Longueuil : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre. Direction de santé publique. Équipe Surveillance. Document non diffusé.
- Beaudry-Godin, M. (2019). *Profil démographique et socioéconomique des aînés de Saint-Charles-sur-Richelieu*. Portfolio. Longueuil : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre. Direction de santé publique. Équipe Surveillance.
- Statistique Canada. 2017. Saint-Charles-sur-Richelieu, MÉ [Subdivision de recensement], Québec et Richelieu, V [Subdivision de recensement], Québec (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017.

Plan d'action triennal

Le plan d'action triennal 2020-2021-2022 vous est présenté sous forme de grille. Il nomme les objectifs à réaliser et définit les actions à réaliser pour atteindre ces objectifs. Il mentionne à qui l'action s'adresse plus spécifiquement, quel rôle joue la municipalité dans la réalisation de celle-ci, quels sont les partenaires impliqués et donne des indicateurs de résultats en plus d'indiquer quel est le moment le plus propice à la réalisation de ces actions.